

# PS et MR ouverts à une Belgique à quatre

■ Dans une analyse de la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, le professeur Hugues Dumont défend cette voie.

**C'**est le bilan lucide, raisonné, de la sixième réforme de l'Etat." Un bilan peu brillant, à en croire le CIRC, le Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel de l'Université Saint-Louis de Bruxelles. Si bien que, selon les chercheurs, une septième réforme de l'Etat est d'ors et déjà "inévitabile". Sur-tout, elle devrait aller dans le sens d'une consécration définitive du fait régional aux dépens des Communautés, par la mise en place d'une "Belgique fédérale à quatre". Comprennez: quatre Régions – flamande, wallonne, bruxelloise et germanophone.

"La Libre" a sondé les chefs des groupes PS, MR, CDH et Ecolo au Parlement wallon (lire ci-contre). La proposition est accueillie avec enthousiasme chez les socialistes et les libéraux. En route vers une nouvelle réforme de l'Etat dès 2019, comme le soufflent les universitaires? La question n'est pas tranchée, mais cela paraît trop tôt.

L'analyse du CIRC est publiée ce mercredi dans le "Dossier du journal des tribunaux" (DJT – Editions Larcier).

Que dit-elle? D'abord, qu'il a fallu "du courage pour mener à bien la sixième réforme de l'Etat afin de sortir la Belgique du gouffre", commente Hugues Dumont, professeur de droit constitutionnel à Saint-Louis. En revanche, cette réforme de l'Etat est truffée de non-choix".

Lesquels, selon notre interlocuteur, devront inmanquablement être tranchés.

## Trois catégories de non-choix

"Tout compromis suppose un minimum de lisibilité, de fonctionnalité et de cohérence. Le non-choix, lui, est illisible, non fonctionnel et incohérent." Le CIRC en a repéré une dizaine dans la dernière réforme de l'Etat. Ils peuvent être répartis en trois catégories.

– Les non-choix qui consistent à refuser explicitement de trancher un problème. C'est par exemple le cas de la procédure de révision de la Constitution. Elle n'a pas été modifiée (en touchant à son article 195), alors que la réforme de l'Etat n'avait été possible qu'au prix d'invasibles contorsions juridiques.

– Les non-choix qui renvoient des décisions à d'autres niveaux de pouvoir, comme la suppression (ou non) des provinces.

– Enfin, "il y a des compromis qui sont à ce point illisibles, non fonctionnels et incohérents qu'ils en deviennent des non-choix". Hugues Dumont cite le maintien de la simultanéité des élections fédérales et régionales. En cas de chute du gouvernement fédéral, la simultanéité ne pourra être garantie que via de nouvelles lourdes législations, peu lisibles.

A ce sombre tableau, le professeur ajoute encore que "dans les compromis eux-mêmes, il y a des facteurs d'instabilité". Il pointe les compétences hybrides, celles que se partagent différents niveaux de pouvoir. Le contrôle des chômeurs, par exemple, est exercé par les

Régions, alors que le paiement des allocations de chômage dépend du fédéral. "C'est une situation instable. On n'imagine pas que la Flandre ne finisse pas par demander plus d'homogénéité dans les compétences."

"Dans ce contexte, une septième réforme de l'Etat est inévitable, indépendamment des intentions perverses de la N-VA."

## "Compromis porteurs d'avenir"

"Mais je veux voir plus loin", continue Hugues Dumont. "Dans la sixième réforme de l'Etat, il y a des compromis porteurs d'avenir. A savoir la montée en puissance de l'entité territoriale bruxelloise. Pour la première fois, on a renforcé les compétences de la Région bruxelloise dans les matières culturelles", habituellement dédiées aux Communautés (française et flamande). Il cite aussi les compétences liées à "la formation professionnelle" et le renforcement (via les allocations familiales et des éléments en matière de santé) de la Cocom, cet organe de cogestion de compétences communautaires entre Bruxellois néerlandophones et francophones.

"On peut nourrir l'espoir d'un projet politique qui irait de l'avant vers un Etat à quatre Régions" dans lequel la Communauté germanophone deviendrait une Région à part entière. Cela passerait par la régionalisation des matières personnalisables (concernant la jeunesse, les détenus, les personnes âgées, etc.), tout en conservant "des liens insécables entre francophones bruxellois et wallons" que sont la Culture et l'Enseignement. Vaste chantier. Que le professeur Dumont appelle à entamer sans tarder.

Antoine Clevers

**HUGUES DUMONT**  
Professeur de droit constitutionnel à Saint-Louis.

## Dimitri Fourny

CDH  
Chef de groupe au Parlement wallon.

### "D'abord digérer la 6<sup>e</sup> réforme"

**No way.** "Je comprends très bien qu'il y ait des contributions intellectuelles sur l'avenir institutionnel de notre pays, c'est intéressant, mais pour le CDH, l'option d'une Belgique à quatre ou d'une nouvelle réforme de l'Etat n'est pas envisageable, commente Dimitri Fourny, chef du groupe humaniste au Parlement wallon. On vient de sortir de la sixième réforme, il faut la digérer. Le fait régional a été renforcé. S'il y a des compétences hybrides (dépendantes de plusieurs niveaux de pouvoir), faisons d'abord en sorte que notre fédéralisme fonctionne bien." Enfin, le CDH est partisan de transferts de compétences vers la communauté germanophone – "logement, voirie ou urbanisme" – mais seulement dans le cadre institutionnel actuel. **A. C.**

## Pierre-Yves Jeholet

MR  
Chef de groupe au Parlement wallon.

### "Quatre Régions? On y arrivera"

**Proposition.** "Je défends le professeur Dumont dans son analyse, dit Pierre-Yves Jeholet, chef du groupe MR au Parlement wallon. On doit aller vers une communauté germanophone forte avec plus de compétences: urbanisme, aménagement du territoire, en matière d'emploi, les compétences provinciales aussi, etc. Mon groupe a déposé une proposition de résolution en ce sens. Et, à terme, il paraît évident qu'une quatrième région verra le jour à l'occasion d'une nouvelle réforme de l'Etat qui renforcera encore le fait régional. Dès 2019? C'est le délai minimum puisque le gouvernement fédéral s'est engagé à ne pas faire de communautaire sous cette législature. Ça prendra du temps, mais on y arrivera." **A. C.**

## Stéphane Hazée

ECOLO  
Chef de groupe au Parlement wallon

### "Ce n'est pas la priorité du jour"

**Réticences.** Stéphane Hazée reconnaît que "les réflexions sur les institutions sont toujours utiles". Mais il juge que "les demandes institutionnelles ne sont pas la priorité du moment. Une sixième réforme a été décidée. Mais elle est loin d'être mise en œuvre. La priorité du moment est d'utiliser les outils dont les Régions ont hérité." Sur le fond, le député wallon insiste sur le fait que "la communauté de destin que forment la Wallonie et Bruxelles reste un élément important" pour les verts. "C'est le cas en matière d'enseignement et de culture, mais aussi pour d'autres matières comme la sécurité sociale si un scénario, non voulu par nous, devait conduire à la disparition de la Belgique. Or, il faut penser à tous les scénarios." **V.R.**

## Christophe Collignon

PS  
Chef de groupe au Parlement wallon

### "C'est le sens de l'histoire"

**The good way.** Christophe Collignon se retrouve dans la proposition du constitutionnaliste. "Le modèle à trois voire à quatre Régions, c'est le sens de l'histoire, plaide-t-il. Un fédéralisme basé sur la notion de Communauté conduit à l'affrontement autour de Bruxelles." Le député socialiste wallon se montre plus réservé sur le timing. "Les Régions ont reçu un paquet important de compétences. Ce qu'il faut faire aujourd'hui, c'est opérer le passage d'un modèle de dotation vers un modèle où l'on crée notre propre impôt. Il faut s'assurer que la population bénéficie du même service et que les politiques soient adaptées à la sociologie de la Région avant de songer à remodeler à nouveau le cadre institutionnel." **V.R.**